Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 29/12/2025
ID : 079-200069755-20251219-C18_12_2025_16-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2025

N° C18_12_2025_16 - Mission Locale Sud Deux-Sèvres - Avenant de prolongation d'une année de la convention triennale d'objectifs 2023-2025 (annexe)
Annexe(s) :
- Avenant 1

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	47	12	56	31

Pour : 56	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 3

Sans participation de :
Madame Lysiane LECULLIER
Madame Sylvie COUSIN
Monsieur Frédéric BERTHONNEAU

Date de convocation : 12 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit décembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Lezay, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
ARCHAIMBAULT Monique, BALLAND Cyril, BAUDON Christian, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BONNET Line, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BOUCHEREAU Isabelle, BRUNET Sylvie, BROSSARD François, CACLIN Philippe, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DELEZAY Gaëtan, MARTIN Patrick, GAYET Olivier, GABOREAU Bernard, GRIFFAULT Sylvain, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KLINGLER Sarah, LECULLIER Lysiane, MARTIN François, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, THELLIER Odile, TROCHON Patrick, PAPILLAUD Corinne, WATTEBLED Frédéric, HERISSE Mathieu

Etaient représentés :
ARCHIMBAUD Guénaëlle (pouvoir donné à ARCHAIMBAULT Monique), AUDE Laurent (pouvoir donné à BAUMGARTEN Christian), BARRE Gérard (pouvoir donné à HERISSE Mathieu), CHOURRÉ Gilles (pouvoir donné à PICARD Marylène), FOUCHE Patrice (pouvoir donné à BRILLAUD Chantal), GRASSWILL François (pouvoir donné à BAUDON Christian), GUERY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric), NEE Nicole (pouvoir donné à HEURTEBISE-DANIAUD Murielle), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), TEXIER Jérôme (pouvoir donné à OUVRARD Pierre), THIBAULT Evelyne (pouvoir donné à BOURDIER Christine), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 29/12/2025
ID : 079-200069755-20251219-C18_12_2025_16-DE

BARILLOT Dorick, BARRE Daniel, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, BLAUD Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, CHESNEAU Etienne, DALLAUD Hélène, DODIN Patrick, DOLBEAU Alain, FERRÉ Nicolas, FOUCHE Etienne, GIRAULT Anne, HAYE Jean-Marie, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, FAZILLEAU Yannick, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, MERCIER Sébastien, NIVELLE Jean-Pierre, PICARD Christian, POINT Jean-Luc, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, GICQUIAUD Floriane, TRICHET Jacques, VALERY Nicolas, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles PICHON

****

Mission Locale Sud Deux-Sèvres - Avenant de prolongation d'une année de la convention triennale d'objectifs 2023-2025 (annexe)

Annexe(s) :

- Avenant 1

Vu l'avis favorable du comité de pilotage solidarités qui s'est réuni en date du 15 octobre 2025,

Vu l'avis favorable de la réunion des vice-présidents en date du 13 novembre 2025,

Vu la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant les principes de la République,

Vu le décret du 31 décembre 2021 approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État,

La Mission Locale a bénéficié d'une convention triennale sur la période 2023-2025.

L'association a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que leur pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement. L'association intervient à l'échelle du territoire de Mellois en Poitou.

Afin de permettre de caler les modalités d'un prochain conventionnement triennal à partir de 2027, il est proposé de conclure un avenant de prolongation d'une année pour un montant annuel de 54 400 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER la conclusion d'un avenant de prolongation d'un an de la convention triennale 2023-2025 avec l'association Mission Locale Sud Deux-Sèvres ;

- AUTORISER le président ou la vice-présidente à signer l'avenant ainsi que l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Gilles PICHON
12ème Vice-Président en charge des services techniques
22 déc. 2025

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
21 déc. 2025